

Pour en savoir plus...

Historique du Pian sur Garonne

Le Pian sur Garonne : L'histoire connue du village peut remonter jusqu'à l'époque gallo-romaine, puisque des vestiges subsistent et que certains terrains sont encore répertoriés sur le plan d'urbanisme.

Le bourg d'origine était situé sur la partie basse de la commune, le long de la RN 113, à proximité de la Garonne. Son église du XIIème siècle abritait la « maladrerie » qui recevait les personnes atteintes du pian, forme de maladie vénérienne, venue des pays lointains. Les malades, tenus à l'écart, devaient arriver par bateaux et accoster au bout du chemin du Pradeau qui les menait directement à la chapelle.

La paroisse du royaume Notre Dame de Pian, s'étendait jusqu'à la Place des Tilleuls de Saint Macaire et était gérée par les notables qui se réunissaient en assemblée dans l'édifice religieux.

Le saviez-vous ?

Une plaque commémorative apposée le 8 mai 2009 au Bas Pian, sur le mur d'un bâtiment au bord de la route départementale 1113, rappelle que durant l'occupation de la France par l'Allemagne, la ligne de démarcation séparant la zone libre de la zone occupée partait de Gabot et remontait vers Saint-André – du -Bois, en passant par les Pruerats. Il existe peu de documents concernant cette période, les compte-rendus du Conseil Municipal de l'époque n'abordant pas de sujets liés à la guerre.

Le 27 janvier 1956, la commune de Pian devint le Pian sur Garonne.

Envie d'une autre balade ?



Retrouvez d'autres boucles de randonnées dans les bureaux de l'Office de Tourisme Sauternes Graves Landes Girondines (**Langon, Saint-Macaire, Sauternes, Hostens**) !

Vous pouvez également les télécharger dans la rubrique « Balade » de notre site internet www.tourisme-sud-gironde.com



Scannez le QR code pour avoir le tracé GPS de la randonnée sur votre téléphone. Utilisez les applications **Visorando, Openrunner, Garmin** ou autre pour ouvrir la trace.



Office de Tourisme Sauternes Graves Landes Girondines
11, Allées Jean Jaurès 33210 LANGON
Tél. : 05 56 63 68 00
contact@tourisme-sud-gironde.com
www.tourisme-sud-gironde.com



Office de Tourisme

SAUTERNES GRAVES LANDES GIRONDINES

Boucle locale de Pian-sur-Garonne



2h

6,5 km

Moyenne#à VTT

130 mètres



Départ de : LE PIAN-SUR-GARONNE

Découvrez les coteaux de la Garonne ... Cette balade, avec ses nombreux points de vue, vous en mettra plein les yeux ! Profitez également des passages au cœur du vignoble pour admirer le savoir-faire de nos vignerons.

Étape 1 / Départ

Garez vous le long de la départementale qui monte à Le Pian-sur-Garonne, devant l'église. Remontez la départementale puis prenez la route qui descend sur votre gauche. Elle fait face à l'église. Après 350m, prenez la route sur votre gauche. Suivez-la pendant presque 1 km puis prenez à droite.

Étape 2

Continuez toujours tout droit, la route deviendra un chemin qui vous emmènera au cœur des vignes. Une fois sur la route, prenez à gauche et montez vers le lieu-dit Bel-Air. En haut, profitez du panorama puis continuez tout droit. Prenez la route qui descend puis, dans le virage, allez tout droit vers les parcelles de vignes qui surplombent la vallée de la Garonne.



Étape 3

Montez pendant 150m avant de prendre à gauche et, tout de suite à droite. Continuez votre ascension et profitez d'un point de vue exceptionnel sur la vallée de la Garonne, les coteaux, Langon et Saint-Macaire. Poursuivez votre promenade en allant tout droit, vous descendez jusqu'à la route. Marchez 100m sur la route puis, au carrefour, prenez à droite. Traversez le lotissement et continuez tout droit jusqu'à retrouver la départementale qui monte vers Le Pian-sur-Garonne. Vous avez parcouru 4km350.

INFORMATION

Avant de partir, informez-vous sur les circuits et les difficultés du parcours, sur les conditions météo et choisissez des vêtements adaptés.



Étape 4

Traversez la départementale en faisant bien attention et prenez la première à gauche. Marchez 750m puis continuez dans la même direction à travers les vignes. Suivez le balisage et montez jusqu'à la route.

Étape 5

Une fois sur la route, prenez à gauche et continuez dans cette direction jusqu'au point d'eau et à l'aire de pique-nique. Vous rejoignez ensuite l'église, point d'arrivée de votre balade !

POINT D'ATTENTION

Empruntez exclusivement des itinéraires balisés, respectez le milieu naturel et la propriété privée. Respectez les interdictions de bivouac et de feu. Évitez de partir seul et sans provision d'eau, n'occasionnez pas de dérangement inutile et ramassez soigneusement vos déchets.